

ADJOINT TECHNIQUE

Correspondance Emplois-types : 000 - Libellé

**35H
ANNUALISÉES****■ LOCALISATION DU POSTE**

Service Ecole

■ MISSION PRINCIPALE

Entretien des bâtiments scolaires et surveillance de la cantine

■ ACTIVITES PRINCIPALES

Entretien des locaux :

- entretien quotidien des locaux et biens mobiliers (salles de classes et salle d'évolution, couloirs, WC, poubelles intérieures, téléphones, chaises, ordinateurs, tables...),
- responsabilité des élèves pendant le temps de midi et le temps périscolaire,

Soutien à la responsable du restaurant scolaire :

- mise en place de la salle,
- aide au service des plats,
- aide à la vaisselle.

■ ACTIVITES SPECIFIQUES, FONCTIONS TRANSVERSALES (le cas échéant)

Aide aux nouveaux arrivants

■ COMPETENCES**■ SAVOIRS ET SAVOIR-FAIRE (connaissances théoriques et leur mise en œuvre):**

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Respect des techniques de nettoyage,
- Respect d'utilisation des produits d'entretien,
- Respect des enfants, qualité de contact avec eux,
- Capacité à travailler en équipe, à encadrer des élèves.

SAVOIR ETRE (*comportement professionnel attendu*):

- Avoir des qualités relationnelles,
- Etre soignée et organisée,
- Avoir un esprit d'initiative,
- Etre discrète,
- Savoir être autonome.

■ NIVEAU, DOMAINE DE FORMATION OU D'EXPERIENCE REQUIS**■ REFERENCES STATUTAIRES DU POSTE** EN LIEN AVEC L'EMPLOI TYPE DE REFERENCE

- Catégorie C
- Filière technique
- Cadre d'emplois ou grade : adjoint technique

■ CONDITIONS DE TRAVAIL ET SPECIFICITES LIEES A L'EMPLOI

- **LIENS FONCTIONNELS EVENTUELS** *ou précisions quant au rattachement hiérarchique*

La secrétaire générale et Monsieur le Maire sont les supérieurs hiérarchiques. Le travail se fait en relation avec la secrétaire générale ainsi que la personne chargée de la restauration scolaire.

- **CONSTRAINTES DU POSTE** (*horaires, permanences, déplacements...*)

*TRAVAIL PENDANT LES SEMAINES SCOLAIRES, LE TEMPS DE MIDI.
TEMPS COMPLET*

- **CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE POUVANT DONNER LIEU A UNE REMUNERATION SPECIFIQUE** (*le cas échéant et sous réserve des conditions statutaires liées à la situation de l'agent*)

■ OUTILS SPECIFIQUES MIS A DISPOSITION

Matériel de nettoyage et produits d'entretiens